

ASBL A.R.A. (Accueil-Rencontre-Amitié)

Rapport annuel 2020

Rémunérations et avantages octroyés aux mandataires de l'Association



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Rôle linguistique	Adresse
AHLBRECHT	Sonia	Français	Avenue des Eglantines, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
ANGELO	Cléon	Français	Avenue Pierre Vanderbist, n°70, 1150 Bruxelles
BLANCKAERT	Sophie	Français	Rue de l’Angle jaune, 19, boîte 9, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
Cap Famille ASBL	Personne morale	Français	Av. Ch. Thielemans, n°95, 1150 Woluwe-St-Pierre
CASTERMAN	Olivia	Français	Av. Mostinck, 80, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
DE BEUKELAER	Chrisophe	Français	Rue François Gay, n°237, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
Décalage ASBL	Personne morale	Français	Rue au Bois, n°11 1150 Woluwe-Saint-Pierre
DUPIRE	Roxane	Français	Rue de l’Eglise 84, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
DUCHESNE	Lucy	Français	
En Bord de Soignes SCRL	Personne morale	Français	Av. H. Debroux, n°15A, 1160 Bruxelles
GARRIDO	Gustavo	Français	Rue du temps des cerises, 21 bte 280, 1150Woluwe-St-Pierre
HUYBRECHS	Tanguy	Français	Rue J-B Verheyden, 32, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
LAGASSE DE LOCHT	François	Français	Chemin au bois n°53, 1970 Wezembeek - Oppem
LEONARD	Mathieu	Français	Rue des Hiboux, 19, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
MATHIJSEN	Agnès	Français	Avenue des Sittelles, 41, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
PAJ ASBL	Personne morale	Français	Val des Seigneurs, n°67A , 1150 Woluwe-St-Pierre
PIERSON	Robert	Français	Av. C. Montald, n°102, 1200 Bruxelles
RENSON	Claire	Français	Av. Parmentier, n°131, 1150 Woluwe-St-Pierre
SURRA	José	Français	Rue de l’Angle jaune 53, bte 30, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
SWALUS	Stephan	Français	Av. Hinnisdael, 11, bte 3, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
Unité scout-90ème de Stockel	Personne morale	Français	
Van Breugel	Raphaël	Français	Rue au Bois, 482, 1150 Woluwe-Saint-Pierre



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataire	Type de mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré	Mandat non rémunéré	Date de début	Date de fin
AHLBRECHT	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
ANGELO	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
BLANCKAERT	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
Cap Famille ASBL	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		x	17/05/2017	
CASTERMAN	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
DE BEUKELAER	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		Président	25/09/2019	
Décalage ASBL	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x		
DUPIRE	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		x	25/09/2019	
DUCHESNE	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
En Bord de Soignes SCRL	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		x	17/05/2017	
GARRIDO	Membre effectif	ASBL A.R.A.		x	08/09/2016	
HUYBRECHS	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
LAGASSE DE LOCHT	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		Secrétaire	02/02/2010	
LEONARD	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
MATHIJSEN	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
PAJ ASBL	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		X	11/02/2014	
PIERSON	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		X	02/02/2010	
RENSON	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		Trésorière	23/04/2013	
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
SURRA	ME-Administrateur	ASBL A.R.A.		X		
SWALUS	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	
Van Breugel	Membre effectif	ASBL A.R.A.		X	25/09/2019	

ME=Membre effectif



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataire	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions*	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
AHLBRECHT	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
ANGELO	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
BLANCKAERT	0	0	4/6	Néant	0	Néant	0
Cap Famille ASBL	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
CASTERMAN	0	0	0/2	Néant	0	Néant	0
DE BEUKELAER	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
Décalage ASBL	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
DUPIRE	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
DUCHESNE	0	0	0/2	Néant	0	Néant	0
En Bord de Soignes SCRL	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
GARRIDO	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
HUYBRECHS	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
LAGASSE DE LOCHT	0	0	6/6	Néant	0	Néant	0
LEONARD	0	0	0/2	Néant	0	Néant	0
MATHIJSEN	0	0	5/6	Néant	0	Néant	0
PAJ ASBL	0	0	5/6	Néant	0	Néant	0
PIERSON	0	0	3/6	Néant	0	Néant	0
RENSON	0	0	5/6	Néant	0	Néant	0
Unité scoutie-90 ^{ème} de Stockel	0	0	0/2	Néant	0	Néant	0
SWALUS	0	0	2/2	Néant	0	Néant	0
SURRA			5/6				
Van Breugel	0	0	0/2	Néant	0	Néant	0

*Procédures écrites CA comprises : processus décisionnels appliqués les 25/11/2020 et 15/12/2020 en raison du confinement et de l'urgence du vote.



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

Mandataires	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées ¹ (E)	TOTAL (D-E)	Date du rapport
AHLBRECHT	Néant	0	0	0	04/06/2021
ANGELO	Néant	0	0	0	04/06/2021
BLANCKAERT	Néant	0	0	0	04/06/2021
Cap Famille ASBL	Néant	0	0	0	04/06/2021
CASTERMAN	Néant	0	0	0	04/06/2021
DE BEUKELAER	Néant	0	0	0	04/06/2021
Décalage ASBL	Néant	0	0	0	04/06/2021
DUPIRE	Néant	0	0	0	04/06/2021
DUCHESNE	Néant	0	0	0	04/06/2021
En Bord de Soignes SCRL	Néant	0	0	0	04/06/2021
GARRIDO	Néant	0	0	0	04/06/2021
HUYBRECHS	Néant	0	0	0	04/06/2021
LAGASSE DE LOCHT	Néant	0	0	0	04/06/2021
LEONARD	Néant	0	0	0	04/06/2021
MATHIJSEN	Néant	0	0	0	04/06/2021
PAJ ASBL	Néant	0	0	0	04/06/2021
PIERSON	Néant	0	0	0	04/06/2021
RENSON	Néant	0	0	0	04/06/2021
Unité scout-90 ^{ème} de Stockel	Néant	0	0	0	04/06/2021
SURRA	Néant	0	0	0	04/06/2021
SWALUS	Néant	0	0	0	04/06/2021
Van Breugel	Néant	0	0	0	04/06/2021



ASBL A.R.A.
Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
Contact : ara.asbl@gmail.com

¹ Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2 ¹, selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 1 à 4 ². Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;
- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 5 à 8 ³. Cette réduction n'est pas limitée.

¹ Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

² Les mandats visés sont les suivants :

1. les bourgmestres et échevins
2. les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
3. les conseillers communaux
4. les conseillers de CPAS

³ Les mandats visés sont les suivants :

1. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,
2. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
3. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
4. toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.



Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l’organe compétent	Date d’approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants
Mise en peinture A.R.A. et réparations plafond	30/07/2020	ROBO Comm.V.	6.952,66€
Achat fournitures entretien A.R.A. + Sélection fournisseur pour marchés à venir	07/10/2020	Eco Multi Products	156,30€

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
Néant	Néant	Néant	Néant

C. Zhn
Clara Tihon - Reu son
administratrice



ASBL A.R.A.
 Avenue Charles Thielemans, n°93, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
 N°/entreprise : 0825 554 924 - RPM Bruxelles
 Contact : ara.asbl@gmail.com